



US Pont Ste Maxence  
Stade Georges Decroze  
32 Rue du Professeur Ramon  
60700 Pont Ste Maxence  
Siret : 41398472500015  
Code APE : 9312Z  
N°Urssaf : 227000000812862462  
☎ 03.44.70.20.57  
✉ [pontstemaxence.us.502595@lfhf.fr](mailto:pontstemaxence.us.502595@lfhf.fr)  
🌐 [www.uspontfootball.net](http://www.uspontfootball.net)

Pont Ste Maxence le 15/10/2021

**Objet** : Assemblée Générale Ordinaire

Madame, Monsieur,

L'U.S.PONT organise et vous invite à son Assemblée Générale Ordinaire qui se déroulera le :

**Vendredi 26 Novembre 2021 à 19h**  
**dans le club house du Complexe Louchart**

A cet effet, l'ordre du jour sera le suivant :

**RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

**RAPPORT D'ACTIVITES ET PERSPECTIVES**

**RAPPORT FINANCIER**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**RENOUVELLEMENT DU COMITE DIRECTEUR**

**QUESTIONS DIVERSES**

Comptant sur votre présence, je vous prie de recevoir nos sincères salutations sportives.

**Le Président**  
**J.L.RAGOT**

**NB** : Un vote aura lieu comme tous les ans concernant le renouvellement du Comité Directeur.  
A cet effet, 5 membres seront sortants.

**Pour toute candidature** : Présentez-vous au secrétariat du club avec le formulaire joint rempli  
Adressez le formulaire par courrier ou par mail  
**AVANT LE 26 Octobre 2021**

# PROCURATION

Je soussigné(e) ..... électeur(trice) de l'US PONT FOOTBALL certifie sur l'honneur donner procuration à M.....  
( électeur(trice) également) pour les votes qui auront lieu lors de l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra le Vendredi 26 Novembre 2021 à Pont Sainte Maxence.

Signature du « donnant procuration »

Signature du « recevant procuration »

**Article 6** : « Est électeur tout membre actif pratiquant ou dirigeant adhérent à l'Association depuis plus de 6 mois au jour de l'Election et ayant acquitté à ce jour les cotisations échues , âgés de 16 ans au moins le 1<sup>er</sup> Janvier de l'année du vote , et jouissant des droits civils. Le vote par correspondance est interdit , toutefois chaque électeur présent à l'assemblée générale pourra être muni d'un vote par procuration (et uniquement un seul) selon les modalités administratives prévues à cet effet » .

**Partie réservée à l'US PONT :**

Procuration : acceptée – refusée

Motif(s) en cas de refus :.....

**CANDIDATURE AU COMITE DIRECTEUR**

**A adresser au secrétariat avant le 26 Octobre 2021**

**US PONT FOOTBALL – 32 Rue Professeur Ramon – 60700 PONT/MAXENCE Ou sur :uspontfootball@free.fr**

Le .....

Je soussigné ..... déclare déposer ma candidature à un poste au Comité Directeur de l'US PONT FOOTBALL.

Je certifie remplir toutes les conditions énoncées dans les articles 6 et 7 des statuts.

**Signature :**

**Article 6** : « Est électeur tout membre actif pratiquant ou dirigeant adhérent à l'Association depuis plus de 6 mois au jour de l'Election et ayant acquitté à ce jour les cotisations échues , âgés de 16 ans au moins le 1<sup>er</sup> Janvier de l'année du vote , et jouissant des droits civils. Le vote par correspondance est interdit , toutefois chaque électeur présent à l'assemblée générale pourra être muni d'un vote par procuration (et uniquement un seul) selon les modalités administratives prévues à cet effet » .

**Article 7** : « Est éligible tout électeur âgé de plus de 16 ans au 1<sup>er</sup> Janvier de l'année de l'élection et ayant adressé sa candidature au secrétariat du club au moins 1 mois avant la date de l'Assemblée Générale. Toutefois, un élu mineur ne pourra pas avoir de fonctions au sein du bureau »

**Partie réservée à l'US PONT :**

Candidature reçue le ..... acceptée - refusée

Motif(s) en cas de refus :.....